



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2005

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2005
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 17 MAI 2005
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2005
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MAI 2005
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 31 MAI 2005
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2005
- 4.2 CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT GRANBY-BROMONT : RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE LA VILLE DE BROMONT, JUIN 2005 À JUIN 2006

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLES 4, 9 17 19 ET 21 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 858-2002 INTITULÉ *RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT*
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 858-01-2005 INTITULÉ DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 859-01-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT*
- 5.3 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 858-01-2005 INTITULÉ *RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICAT*
- 5,4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLE 9 ET 10 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 859-2002 INTITULÉ *RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES*
- 5.5 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 859-01-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLES 9 ET 10 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 859-2002 INTITULÉ *RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES* »
- 5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 859-01-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLES 9 ET 10 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 859-2002 INTITULÉ *RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES* »
- 5.7 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLE 7 ET 11 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-2002 *RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION*
- 5.8 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-01-2005 INTITULÉ RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLE 7 ET 11 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-2002 *RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION* »
- 5.9 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 869-01-2005 INTITULÉ RÈGLEMENT AMENDANT LES ARTICLE 7 ET 11 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 860-2002 *RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION*

6. **RÈGLEMENTS**

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-11-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 ET VISANT À AUTORISER LE DÉCOLLAGE ET L'ATERRISSAGE D'HÉLICOPTÈRES UNIQUEMENT DANS LA ZONE P05-513 ET LORS DE LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL »
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-13-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT À MODIFIER DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AFFICHAGE S'APPLIQUANT À CERTAINES ZONES DU PARC INDUSTRIEL DE HAUTE TECHNOLOGIE AINSI QUE LE NOMBRE D'ENSEIGNES MAXIMUM AUTORISÉES POUR LES ENSEIGNES D'IDENTIFICATION D'UN KIOSQUE DE VENTE DE PRODUITS AGRICOLES »
- 6.3 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-14-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, VISANT LA MODIFICATION DE LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE I04-418 DE MÊME QU'UNE DISPOSITION DU RÈGLEMENT DE FAÇON À SPÉCIFIQUEMENT AUTORISER DANS LA ZONE I04-418 L'USAGE SERVICE DE REMORQUAGE DE LA CATÉGORIE D'USAGES »
- 6.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 877-02-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 877-2003, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET MAINTIEN D'UN ESPACE NATUREL »
- 6.5 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 878-02-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 878-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR L'INSTALLATION OU LA MODIFICATION D'UNE ENSEIGNE DANS LES ZONES I05-506, I05-512 ET I05-514 »
- 6.6 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-1-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR LA ZONE I05-506 À LA PROCÉDURE D'USAGE CONDITIONNELS »

- 6.7 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 879-02-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 879-203, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'ASSUJETTIR L'USAGE DE REMORQUAGE AUTORISÉ DANS LA ZONE I04-418 À LA PROCÉDURE D'USAGES CONDITIONNELS »
- 6.8 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 904-2005 INTITULÉ RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE DEUX MILLIONS CENT VINGT MILLE DOLLARS (2 120 000 \$) RELATIVEMENT À L'ACHAT DE TERRAINS DANS LE PARC INDUSTRIEL DE HAUTE TECHNOLOGIE

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

7.1.1 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES AU 31 MAI 2005

7.1.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE SUR SES ACTIVITÉS CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA SECTION IX – RAPPORT DU TRÉSORIER, ARTICLE 513 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS

7.1.3 EMPRUNT TEMPORAIRE RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 897-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE HUIT CENT HUIT DOLLARS (782 808 \$) RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE RUE EXISTANTES

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.2.1 MANDAT DONNÉ À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC RELATIVEMENT À L'ACHAT DE CHLORURE DE SODIUM (SEL DE DÉGLAÇAGE)

7.3 URBANISME

7.3.1 PAIEMENT D'UNE CONTRIBUTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE RUE VIS À VIS UN PARC, VAL DES IRLANDAIS

7.3.2 ROUTE VERTE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROMONT

7.3.3 RÉSILIATION ET REMPLACEMENT DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA COMPAGNIE 4242157 CANADA INC.

7.3.4 ENGAGEMENT À CONVENIR D'UNE SERVITUDE DE CONSERVATION DE LA NATURE SUITE À UNE RÉTROCESSION DE TERRAINS CONFORMÉMENT À L'APPLICATION DE L'ARTICLE 3 DU NOUVEAU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA COMPAGNIE 4242157 CANADA INC.

7.3.5 ENGAGEMENT À FAIRE DON D'UN TERRAIN À L'ORGANISME CONSERVATION DE LA NATURE SUITE À UNE RÉTROCESSION DE TERRAINS CONFORMÉMENT À L'APPLICATION DE L'ARTICLE 3 DU NOUVEAU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA COMPAGNIE 4242157 CANADA INC.

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.1 PROTOCOLE D'ENTENTE DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE, VILLE DE BROMONT ET COMMISSION SCOLAIRE DU VAL DES CERFS

7.5.2 MODIFICATION DU TARIF DE LOCATION AU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR LE CÉGEP DE GRANBY

7.5.3 MATCH D'EXHIBITION DE CROSSE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.6.1 VÉHICULE DE POLICE : GUIDE DES NORMES

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

7.7.1 MODIFICATION DES ARTICLES 2 ET 4 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 898-2005 RELATIF À L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE, DEUX ROUES MOTRICES, CABINE ALLONGÉE, APPEL D'OFFRES TRV-02-2005 ET D'ACQUÉRIR UN CAMION DIX ROUES AVEC BENNE ET BENNE SUPPLÉMENTAIRE, APPEL D'OFFRES TRV-01-2005

8. DIVERS

8.1 RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES IARD

8.2 OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN, LOTS 1270 OU 1269 DU CADASTRE DE BROMONT

- 8.3 OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 513-23 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM
- 8.4 OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 513-91 DU CADASTRE DU CANTON DE FARNHAM
- 8.5 ACQUISITION D'UN TERRAIN ET D'UNE SERVITUDE, RUE MESSIER
- 8.6 SUBVENTION ACCORDÉE À L'ORGANISME « LES AMIS DES SENTIERS DE BROMONT INC, »

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 9.1 ÉCHELLE SALARIALE DES CADRES
- 9.2 AFFAIRES DU PERSONNEL CADRE : ÉVALUATION
- 9.3 PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL CHAMPAGNE À TITRE DE POLICIER
- 9.4 NOMINATION DE MADAME SONIA LAROCHELLE AU POSTE DE PRÉPOSÉE AUX COMMUNICATIONS
- 9.5 MISE À NIVEAU DES SALAIRES PAYÉS AUX ANIMATEURS DES CAMPS DE JOURS
- 9.6 DÉPÔT DE LA LISTE D'EMBAUCHE DES ÉTUDIANTS ET DES EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES POUR L'ÉTÉ 2005

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 10.1 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS D'ALCOOL FAITE PAR LA MICRO-BRASSERIE BROUEMONT INC AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX
- 10.2 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS D'ALCOOL FAITE PAR 9154-9808 QUÉBEC INC (SUSHI SHOP BROMONT) AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX
- 10.3 DÉPÔT DE LA PÉTITION RELATIVE À LA ROUTE 241, SECTEUR DU VIEUX VILLAGE (RUE SHEFFORD)
- 10.4 DÉPÔT DE LA PÉTITION CONCERNANT L'INSTALLATION DE DOS D'ÂNE, RUE DU CHAPELIER

11. **VARIA**

12.

PÉRIODE DE QUESTIONS

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.